



Guide d'accueil du bénévole

Bienvenue au Sanctuaire de l'Association Genevoise Défense Animale (AGDA).

Ce guide a été conçu pour vous accompagner dans vos premiers pas parmi nous en tant que bénévole, vous aider à comprendre le fonctionnement du lieu et vous familiariser avec le quotidien de nos pensionnaires.

En rejoignant notre équipe de bénévoles, vous contribuez directement au bien-être des chèvres et à la mission de l'association : offrir une retraite paisible, entourée de respect, de soins et d'amour, à des animaux issus de l'élevage industriel.

Merci du fond du cœur pour votre engagement.

Nos pensionnaires

Nana, Bella, Rhéa, Fleur de Sel, Gigi, Archie.

(*Flocon, notre doyenne, nous a quittés en septembre 2025.*)

Nos chèvres ont été recueillies auprès de la ferme biologique de la Touvière, à Meinier, à la suite de l'arrêt de leurs activités liées aux chèvres. Nous leur avons ouvert les portes de notre Sanctuaire afin de leur offrir une retraite paisible, entourées de soins et d'amour.

Nous avons accueilli six anciennes chèvres laitières, ainsi que le chevreau de l'une d'elles. Archie, le fils de Gigi, est né en février 2025. C'est le seul mâle du groupe et il a été castré.

Toutes nos chèvres sont habituées au contact humain. Chaque visite au Sanctuaire est un moment de tendresse. Elles raffolent des gratouilles et viennent souvent d'elles-mêmes se frotter à vous.

Chacune a cependant son propre caractère : certaines sont très avenantes, d'autres plus réservées. Nous veillons toujours à respecter leurs humeurs et leurs envies.

S'engager au Sanctuaire

Les rôles possibles

- **Référents** : bénévoles formés au cours de plusieurs passages. Ils effectuent au minimum un passage par semaine et accueillent les nouveaux bénévoles.
- **Aides bénévoles** : Ils viennent prêter main forte aux référents selon leur disponibilité, sans obligation de régularité.

Le bénévolat repose sur la bonne volonté de chacun. Chaque geste compte et est profondément apprécié. Vous pouvez participer à la fréquence qui vous convient : occasionnellement, chaque semaine ou chaque mois.

Vous avez la possibilité de rejoindre les tâches quotidiennes en vous inscrivant aux créneaux disponibles sur le fichier « *planning bénévoles Sanctuaire AGDA – voir section « L'organisation »* ».

Plusieurs fois par an, nous organisons des journées de travaux et de réaménagement du terrain. Ces moments conviviaux sont ouverts à tous les bénévoles, et vous serez informés à l'avance via notre canal d'information.

Si vous possédez des compétences particulières et souhaitez les mettre au service du Sanctuaire, n'hésitez pas à en parler avec le référent.

Nous accordons une grande importance à l'esprit de communauté, à la bienveillance et à la communication respectueuse entre tous.

L'organisation

Pour faciliter la communication au sein de l'association AGDA, nous avons mis en place un groupe WhatsApp pour les bénévoles du Sanctuaire :

- Chaque fin de semaine, les référents inscrivent leurs passages pour la semaine suivante dans la **colonne D**.
- La responsable des bénévoles transmet ensuite le planning dans le groupe des bénévoles, afin que chacun puisse s'inscrire dans la **colonne H** en indiquant son prénom et le créneau choisis.
- Les aides bénévoles doivent obligatoirement être accompagnés d'un référent et ne peuvent s'inscrire qu'aux horaires déjà attribués.

Les personnes de références

L'équipe du terrain

- Catia : Gérante, référente et responsable du Sanctuaire.
- Joana : Référente et responsable du Sanctuaire
- Béa : Référente et responsable de l'entretien et des travaux

L'équipe administrative

- Felicia : Fondatrice et Présidente
- Anna : Vice-présidente et trésorière
- Laura : Secrétaire générale et responsable communication
- Anna Louise : Responsable des bénévoles du Sanctuaire

Pour plus de détails, veuillez consulter le document « *Organigramme* ».

Tâches quotidiennes

Ces tâches assurent le bien-être des chèvres au quotidien, deux fois par jour. Merci de les réaliser avec attention et douceur.

- Foin : réapprovisionner les cagettes et la grande mangeoire dès votre arrivée, puis vérifier qu'elles en aient toujours à volonté.
- Nettoyage : ramasser les crottes, brassier la paille de l'abri et ajouter de la paille propre en cas de pluie.
- Abreuvoir : remplir d'eau à chaque passage. Si besoin, le vider, le nettoyer à l'éponge, puis le remplir d'eau fraîche. Vérifier qu'il reste assez de jerricanes pour le passage suivant.
- Nourriture : distribuer à chaque passage une ration de graines (céréales, luzerne, maïs et minéraux). S'assurer que chaque chèvre mange sa portion sans se la faire piquer.
- Brossage, câlins, observation : les chèvres adorent ces moments de complicité. Profitez-en pour renforcer le lien et vérifier qu'elles n'ont pas de blessures ou d'abcès.

La liste des tâches mentionnées ci-dessus est non exhaustive et susceptible d'évoluer en fonction des besoins du Sanctuaire.

Deux passages sont effectués par jour, toujours en présence d'un référent qui pourra répondre à vos questions, vous former au terrain et vous guider avec bienveillance.

Les soins

Bien qu'elles aient été traitées avec soin à la ferme de la Touvière, nos chèvres sont âgées et peuvent présenter de petits soucis de santé (abcès, gale de boue, etc.).

Il peut arriver qu'un soin doive être administré lors de votre passage. Dans ce cas, le référent en sera responsable et vous pourrez l'assister si vous le souhaitez.

Joana et Catia, nos responsables du Sanctuaire, s'assurent du suivi vétérinaire, informent des soins nécessaires et restent disponibles pour toute question. Une brochure explicative est mise à votre disposition au Sanctuaire.

En cas de doute persistant, contactez toujours Joana ou Catia.

Fonctionnement du terrain et règles de base

Sur le terrain, l'espace dédié aux chèvres est régulièrement réaménagé et déplacé afin de leur offrir un pâturage frais et de maintenir une bonne hygiène. Cet espace est délimité par une clôture électrique.

La partie inférieure du terrain, délimitée par une clôture solide et dotée d'un cabanon est un espace privé. Il peut être mise à disposition de nos membres responsables, sur demande écrite au préalable et avec l'accord du comité.

Nous veillons avec soin à ce que le lieu, l'image et les valeurs du Sanctuaire soient toujours respectés.

Nous vous remercions d'adopter en tout temps une attitude respectueuse, bienveillante et responsable lors de vos passages.

Règles principales :

- Le terrain est une propriété privée. L'accès est strictement réservé aux ayants droit. Toute intrusion sans autorisation constitue une violation de domicile.
- Il est interdit de fumer ou d'apporter toute nourriture ou boisson (autre que celle destinée aux chèvres) à l'intérieur de leur espace.
- L'accès à la partie inférieure du terrain est interdit sans l'accord préalable du comité.
- L'accès à l'espace des chèvres est interdit sans l'accompagnement ou l'autorisation préalable d'un référent.
- Avant d'entrer, vérifiez toujours que la barrière électrique est éteinte. Réactivez-la en quittant le terrain.
- La puissance du courant doit être contrôlée à l'aide du testeur.
- Le terrain est sous surveillance vidéo, uniquement à des fins de sécurité et de protection des chèvres.
- L'association décline toute responsabilité en cas de non-respect des règles susmentionnées.

Merci de lire le document *Règlement interne* disponible sur notre site internet et nous le retourner signer lors de votre première visite.

Nos valeurs et remerciements

Au Sanctuaire AGDA, nous croyons en la bienveillance, la patience et le respect du rythme de chaque être vivant.

Nous accueillons nos chèvres comme des individus à part entière, avec leurs émotions, leurs besoins et leur histoire.

Votre engagement, votre présence et votre douceur participent chaque jour à faire du Sanctuaire un lieu de paix et d'amour.

Merci de tout cœur pour votre aide et votre implication.

“Prendre soin d'un animal, c'est lui offrir le temps, l'attention et la sécurité qu'il n'a jamais eue.”

Avec gratitude,
L'équipe du Sanctuaire AGDA